



TPF INFRA - COMPTES
2015



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers CHF

ACTIF	Notes	31.12.15	01.01.15
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités		722	10'060
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	3'634	156
Autres créances à court terme	2	829	7'253
Stocks	3	1'171	1'220
Comptes de régularisation actif	4	2'923	5'672
		9'280	24'360
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations corporelles	5	157'509	136'961
Immobilisations incorporelles	6	4'869	4'716
		162'378	141'677
TOTAL DE L'ACTIF		171'658	166'038

PASSIF	Notes	31.12.15	01.01.15
DETTES À COURT TERME			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7	8'377	1'735
Autres dettes à court terme	8	1'534	10
Provisions à court terme	9	495	125
Comptes de régularisation passif	10	130	904
		10'535	2'774
DETTES À LONG TERME			
Autres dettes à long terme	11	92'121	150'983
		92'121	150'983
FONDS PROPRES			
Capital-actions		68'730	9'198
Réserves provenant de bénéfices cumulés		333	3'082
Résultat de l'exercice		-62	0
		69'001	12'280
TOTAL DU PASSIF		171'658	166'038

ATTENTION :

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

En milliers CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS

	Notes	2015
Indemnités / Subventions	12	14'738
Produits de locations de sillons		619
Produits des biens loués		418
Autres ventes et prestations de services		10
Prestations propres		13'214
Variation des stocks		14
		29'014

CHARGES DE MATIÈRES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS

Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-2'571
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-1
Prestations / Travaux de tiers		-29
Charges d'énergie pour l'exploitation		-1'048
Charges des sociétés interco groupe TPF		-3'391
Escomptes obtenus		1
		-7'039

CHARGES DU PERSONNEL

Salaires		-8'431
Prest. reçues des assurances du personnel		83
Allocations, gratifications et indemnités		-652
Prestations complémentaires		115
Charges sociales		-1'811
Autres charges du personnel		-97
Frais de recrutement		-1
		-10'793

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO

	Notes	2015
Charges de locaux		-201
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-1'449
Charges de véhicules et de transport		-55
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-666
Charges d'énergie et évacuations déchets		-235
Charges d'administration		-141
Charges d'informatique		-11
Amortissements et ajustements de valeur		-5'882
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		70
Produits accessoires		74
Boucl. cptes sinistres & à facturer		158
		-8'339

RESULTAT D'EXPLOITATION

2'844

RÉSULTAT FINANCIER

Frais bancaires et taxes CCP		-1
Résultat des changes		6
		6

RESULTAT ORDINAIRE

2'850

Charges extra. & hors exploitation	13	-2'923
Produits extra. & hors exploitation	14	11
		-2'912

RESULTAT AVANT IMPOT

-62

Impôts		0
--------	--	---

RESULTAT DE L'EXERCICE

-62

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers CHF

	2015		2015
Perte annuelle	-62	Augmentation des autres dettes à long terme	7'215
Assainissement pertes de l'infrastructure avant démembrement par les réserves	-2'750	Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	7'215
Solde de l'assainissement pertes de l'infrastructure avant démembrement	9		
Amortissements de l'actif immobilisé	5'822	VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	-9'337
Amortissements additionnels	64		
Correction des amortissements des pièces d'échange	-3	<u>Justification:</u>	
Pertes sur dépréciations d'actifs	400	Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-70	(dont 9'934 comptes bloqués art. 56 LCdF)	10'060
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-3'479	Etat des liquidités au 31 décembre	
Augmentation des autres créances à court terme	-122	(dont 60 comptes bloqués art. 56 LCdF)	722
Diminution des stocks	49		
Diminution des comptes de régularisation actif	2'750	VARIATION DES LIQUIDITÉS	-9'337
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	6'642		
Augmentation des autres dettes à court terme	1'524		
Augmentation de provisions à court terme	370		
Diminution des comptes de régularisation passif	-774		
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	10'368		
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-26'602		
Paievements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	70		
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-388		
Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-26'920		

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers CHF

	Capital-actions	Réserves provenant de primes	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fons propres
ETAT AU 01.01.15	9'198	0	0	3'082	12'280
Perte annuelle				-62	-62
Assainissement pertes de l'infra avant démembrement				-2'750	-2'750
Distributions de dividendes					0
Augmentation de capital	59'532				59'532
Intérêts contrib. publiques art. 56 LCdF				1	1
Goodwill					0
Transactions avec propres actions					0
Ecart de conversion					0
ETAT AU 31.12.15	68'730	0	0	271	69'001

L'augmentation du capital-actions a été réalisée par la conversion de subventions conditionnellement remboursables et approuvée par l'Assemblée générale du 17.04.2015. (voir note 11)

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives à CHF 1.00.

ACTIONNAIRES

	2015
Confédération	66.5%
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33.5%

DÉTAIL DES RÉSERVES

	31.12.15	01.01.15
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	299	3'049
Réserve d'intérêts selon art. 56 LCdF	34	33
Résultat reporté	0	0
Résultat de l'exercice	-62	0
TOTAL	271	3'082

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

INTRODUCTION

Le groupe TPF a réalisé un démembrement pour créer trois filiales détenues par la société Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

Etant donné que nous avons quatre nouvelles sociétés issues de cette opération, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas possible. Raison pour laquelle, nous avons un bilan d'entrée au 1^{er} janvier 2015, résultant des décisions de scission prises par l'Assemblée générale du 17 avril 2015.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y pas de mouvement de stock en 5 ans, au-delà elles sont sorties de l'inventaire. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas, mais en général :

Biens fonds	0%
Parcours	de 1.5 % à 3%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une

même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. L'amortissement appliqué est de 20%.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activée sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.15	01.01.15
Créances envers des clients	1'067	157
Créances envers des entités associées	2'569	0
Créances envers des clients facturées d'avance	-2	-1
TOTAL	3'634	156

2 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		
Autres créances envers des entités associées	56	7'133
Créances fiscales et droits de douane	695	4
Autres créances	79	116
TOTAL	829	7'253

3 STOCKS	31.12.15	01.01.15
Approvisionnements ateliers / Energie et matières consommation	1'177	1'214
Stock mazout / huile de chauffage	51	66
Corrections de valeur	-57	-60
TOTAL	1'171	1'220

4 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF		
Actifs transitoires	29	5'672
Indemnités à recevoir des cantons / Confédération	2'893	0
TOTAL	2'923	5'672

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bien-fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de constructions	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	4'949	91'739	12'441	72'961	6'786	25'299	85	214'260
Entrées	208	7'839	1'614	6'397	311	31'147	8	47'525
Sorties				-65	-20	-20'923	-6	-21'014
Reclassifications								0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	5'157	99'579	14'055	79'293	7'077	35'523	87	240'770
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	-11	-30'635	-5'963	-36'726	-3'878	0	-85	-77'299
Amortissements planifiés		-2'092	-217	-2'962	-315			-5'587
Dépréciations d'actifs			-362		-38			-400
Sorties				4	20			24
Reclassifications								0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	-11	-32'726	-6'543	-39'685	-4'211	0	-85	-83'261
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	4'938	61'105	6'477	36'234	2'908	25'299	0	136'961
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	5'146	66'852	7'512	39'608	2'866	35'523	2	157'509

Les dépréciations d'actifs correspondent aux contributions allouées aux projets d'investissements, amorties au moment de l'activation, ou à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Immobilisations incorporelles acquises
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	7'648
Entrées	388
Sorties	0
Reclassifications	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	8'036
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	-2'932
Amortissements planifiés	-235
Dépréciations d'actifs	0
Sorties	0
Reclassifications	0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	-3'167
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	4'716
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	4'869

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

7 DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.15	01.01.15
Dettes envers des tiers	7'427	1'736
Dettes envers des entités associées	953	0
Dettes envers des tiers reçues d'avance	-3	-1
TOTAL	8'377	1'735

8 AUTRES DETTES À COURT TERME

Autres dettes envers des entités associées	1'394	0
Autres dettes envers des tiers	140	10
TOTAL	1'534	10

9 PROVISIONS	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS À COURT TERME AU 01.01.15	10	115	125
Reclassement de passifs transitoires à provisions		173	173
Constitution		312	312
Utilisation			0
Dissolution		-115	-115
PROVISIONS À COURT TERME AU 31.12.15	10	485	495

Les autres provisions se composent des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

10 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Passifs transitoires - charges à payer	130	809
Travaux à facturer	0	94
TOTAL	130	904

La forte variation des passifs transitoires provient essentiellement de la dissolution des provisions pour vacances et heures supplémentaires, ainsi qu'à leur reclassement en provisions à court terme, comme décrit dans la note 9.

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

11 AUTRES DETTES À LONG TERME	31.12.15	01.01.15
Autres dettes envers cantons / Confédération	92'121	150'983
TOTAL	92'121	150'983

Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables. La baisse significative de ces subventions est due à l'augmentation du capital-actions de la société.

12 INDEMNITÉS / SUBVENTIONS	2015
Indemnité d'exploitation Confédération	3'561
Indemnité d'exploitation canton de Fribourg	2'771
Indemnité d'exploitation canton de Berne	131
Indemnité d'amortissement Confédération	5'187
Indemnité d'amortissement canton de Fribourg	2'979
Indemnité d'amortissement canton de Berne	110
TOTAL	14'738

13 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2015
Assainissement des pertes de l'infrastructure	-2'909
Charges concernant des exercices précédents	-14
Divers postes non significatifs	-1
TOTAL	-2'923

14 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2015
Produits concernant des exercices précédents	10
Divers postes non significatifs	1
TOTAL	11

ANNEXE AUX COMPTES

En CHF

	31.12.15	01.01.15
1 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE		
Valeurs comptables investissements d'infrastructure (détail voir notes 5 et 6)	126'853	116'378

2 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA CLÔTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.

3 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), les comptes 2015 ont été soumis à l'Office fédéral des transports qui les a approuvés, sans réserve, en date du 10.03.2016.

4 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 11.03.2016, le Conseil d'administration entérine les comptes 2015.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

PERTE DE L'EXERCICE	-61'820
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	0
Attribution à la réserve légale 5%	0
RÉSULTATS REPORTÉS À NOUVEAU	-61'820
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	298'822
Attribution à la réserve légale 5%	-14'900
SOLDE REPORTÉ DES RÉSERVES 1^{ERS} TRANSFERTS CO - SWISS GAAP RPC	283'922



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, Fribourg

Lausanne, le 11 mars 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 3 à 14) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 15) est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Alexandre Volet
Expert-réviseur agréé





IMPRESSUM

Edition : Communication et relations publiques TPF
Traduction : Beat Karlen, étrad-traduction, Grolley
Conception et réalisation graphique : Frank®, Fribourg
Photographies : Claudine Garcia & Marcel Kultscher
Impression : MTL, Villars-sur-Glâne
Fribourg, avril 2016.

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA
Rue Louis-d'Affry 2
1700 Fribourg
+41 26 351 02 00
www.tpf.ch

